

Approuvé le 2 juillet 2026

PROCES VERBAL – CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juin 2026

Heure : 19h00

La séance démarre à 19h00

Président de séance : Bernard BREIL, Maire

Secrétaire de séance : Hélène Marty

Auxiliaire : Marjorie ANDREU

Présents : Bernard Breil, Gilles Barthez, Andrée Roig, Philippe Lannes, Hélène Marty, Stéphane Prieto, Bernard Saigné, Sylvie Thomas, Fabrice Cathala, Sandrine Delrieu, Marion Moillet, Marilyne Cros, Fabien Carail, Laurent Correze, Virginie Tomasello, Jessica Journet, Jennifer Bazy

Absents excusés: Sophie Bonnery, Jean-François Imbert

Procurations: Sophie Bonnery donne procuration à Bernard Breil, Jean-François Imbert donne procuration à Bernard Saigné

Quorum atteint : 17 présents et 2 procurations

Les absents et procurations sont indiqués en début de séance

SCRUTIN PUBLIC

M. le Maire demande aux conseillers à ce que la désignation du secrétaire de séance ne se fasse pas à scrutin secret. A l'unanimité les élus votent en faveur de cette demande.

M. le Maire propose Hélène Marty comme secrétaire de séance, et Marjorie Andreu en tant qu'auxiliaire du secrétaire de séance. A l'unanimité les élus votent en faveur de ces demandes.

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
Décision : Approuvé

1. Délégation de l'Ecole de Natation
Décision : Voté

Documents transmis lors de la séance :

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal – (fichier volumineux)

Discussion au cours de la séance :

1- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

Mme Journet prend la parole et souhaite d'une part faire ajouter dans le procès-verbal les amendements qui ont été produits par ses soins au règlement intérieur (point n°2 ajourné lors du précédent conseil municipal du 26 mai 2026), et d'autre part, explique qu'en ce qui concerne la vente du terrain les propos retranscrits ne sont pas fidèles à leur réalité ; ce qui justifiera le sens de son vote, ainsi que celui de ses colistiers à l'égard du procès-verbal.

Pour finir, elle ajoute que la véracité des propos tenus par M. le Maire à l'égard de ce même terrain laisse perplexe.

Fait à Montréal le 2 juillet 2026

Le Maire, Bernard BREIL



La secrétaire, Hélène
JARRY

Le Secrétaire de séance,